

Compétiteurs

- Art. 1 Je représente mon professeur, mon club et le taekwondo. J'ai donc un comportement irréprochable sur l'aire de combat et en dehors.
- Art. 2 Avant le combat, je salue mon adversaire et son coach.
- Art. 3 Je respecte le règlement d'arbitrage sans tricher.
- Art. 4 J'accepte les décisions des arbitres sans contester.
- Art. 5 Gagné ou perdu, je félicite mon adversaire et son coach.
- Art. 6 J'accepte la défaite avec fair-play en contrôlant mes émotions.
- Art. 7 Je manifeste ma joie avec respect.
- Art. 8 Je ne consomme pas de produits pour améliorer mes performances.

Entraîneurs et coaches

- Art. 9 Avant le combat, je salue le coach adverse.
- Art. 10 Je respecte le règlement d'arbitrage et les décisions des arbitres.
- Art. 11 Si je ne suis pas d'accord avec une décision d'arbitrage, je m'adresse à la commission disciplinaire.
- Art. 12 Mon comportement est un exemple pour mes compétiteurs et leurs parents.
- Art. 13 J'accepte la défaite avec fair-play.
- Art. 14 Je manifeste ma joie avec respect.
- Art. 15 Je suis responsable du bon comportement de l'ensemble de mon équipe et de ses accompagnateurs.
- Art. 16 J'enseigne à tous mes élèves les règles d'arbitrage, le fair-play et le respect des autres.
- Art. 17 Je veille à ce que cette charte soit connue de tous les membres de mon club.
- Art. 18 J'accepte les décisions de la commission disciplinaire du jour.

Parents et spectateurs

- Art. 19 J'encourage mon enfant et ses amis sans insultes.
- Art. 20 Je félicite l'adversaire de mon enfant quel que soit le résultat.
- Art. 21 Les arbitres font un travail difficile, ils méritent tout mon respect.
- Art. 22 Je suis conscient que l'arbitre peut faire des erreurs qui font partie du sport.
- Art. 23 Je respecte les installations sportives de la compétition.
- Art. 24 Mon bon comportement est un exemple pour mon enfant.

Arbitres

- Art. 25 J'arbitre un combat en toute impartialité.
- Art. 26 Je veille à l'intégrité physique des compétiteurs.
- Art. 27 Je garde mon sang froid en toutes circonstances.
- Art. 28 En cas d'incident, je suis les procédures mises en place par l'ABFT.
- Art. 29 Je représente l'image de la Commission d'Arbitrage et de l'ABFT.
- Art. 30 Je me recycle régulièrement.